

## **PROPOSITION DE MANDAT**

### **Groupe de travail « communication » de l'APEEE 17 janvier 2021**

L'APEEE connaît trois niveaux de communication selon qu'elle s'adresse :

- à son conseil d'administration ou à son bureau,
- à ses membres (parents des écoles d'Uccle et de Berkendael),
- à des tiers (écoles et interlocuteurs extérieurs).

Le mandat envisagé intéresse le second volet. Il concerne les échanges faits et la communication voulue à destination des membres.

#### **Objectifs.**

La création d'un groupe de travail axé sur la communication remonte au début de l'année 2020. C'est une proposition qui a été faite pour des raisons d'ordre pratique et qui s'inscrit dans la continuité des actions menées jusqu'alors.

Les objectifs poursuivis sont les mêmes qu'au départ. Ils sont au nombre de trois :

- communiquer sur ce qui se fait,
- diffuser l'information de manière pratique et régulière au plus grand nombre,
- contribuer au rayonnement de l'APEEE.

Le mandat proposé a pour ambition de gagner en efficacité. Il s'agit d'œuvrer à plusieurs et ce faisant, de mutualiser les compétences. Les attentes exprimées sont nombreuses et les sujets à traiter, divers.

#### **Champs d'action.**

Pour répondre aux finalités qui viennent d'être exposées, trois axes d'intervention sont à envisager. Le groupe de travail devra :

- élaborer puis mettre en place la politique de communication retenue,
- tenir les outils de communication à jour : actualiser le contenu et les canaux de diffusion,
- si les circonstances le permettent, contribuer à l'organisation d'événementiels.

Les réflexions menées le seront en étroite collaboration avec la chargée de communication de l'APEEE - et suivant les matières, avec l'APEEE Services - et engloberont les deux sites d'Uccle et de Berkendael.

#### **Modalités d'intervention.**

Mener à bien la politique de communication souhaitée passe par la mise en place et le respect d'échéances régulières. Le groupe de travail devra se prononcer sur le rythme et sur sa méthode de travail avec la possibilité de créer des équipes thématiques et l'obligation de se réunir (virtuellement ou en présentiel) au minimum deux fois par an.

Le groupe est constitué de parents d'élèves qui démontrent un intérêt pour le sujet et qui ont le souhait et la possibilité de s'investir.

## **Priorités 2020 - 2021 :**

Trois points semblent d'importance. Ils s'inscrivent dans la suite logique des travaux qui ont été menés l'an dernier et en reprennent les principales caractéristiques. Idéalement :

### **1. Investir la charte graphique imaginée.**

De nouveaux logos ont été dessinés pour l'APEEE et l'APEEE Services. Ces nouvelles identités graphiques viennent renforcer le caractère singulier de chaque association et sont actuellement en cours de déploiement. L'idée est de les faire figurer sur l'ensemble de nos supports de communication (mailings, courriers, documents, groupe Facebook et site Internet) ce qui n'est pas encore le cas. Ce mandat sera donc l'occasion de finaliser ce point.

De nouveaux vecteurs de publicité pourront également être imaginés à partir des logotypes créés : dépliants, flyers, banderoles, etc. A voir selon les circonstances et les événements qui seront organisés sur l'année.

### **2. Continuer à travailler sur le site Internet de l'APEEE.**

Un travail de refonte de notre plate-forme en ligne a débuté l'an dernier avec différents changements qui ont été opérés en matière de présentation mais aussi de contenu. Si le tout a permis de gagner en ergonomie et en lisibilité, de nombreux axes d'amélioration existent notamment sur la partie française du site. Un changement d'hébergeur est aussi à prévoir avec un langage de programmation et un mode de fonctionnement qui devront être revus (pour un affichage plus rapide ou identique quel que soit le navigateur utilisé et des possibilités d'actualisation accrues).

Le groupe de travail « communication » se penchera sur ces différents aspects : continuer à œuvrer sur le site Internet puis sélectionner un prestataire pour le développement et la maintenance des pages. Il devra aussi définir une politique à suivre en matière de contenu et de politique éditoriale (avec des parties qui resteront fixes et d'autres plus évolutives, susceptibles d'être modifiées au gré de l'actualité).

### **3. La rédaction d'une newsletter.**

Plusieurs bulletins d'information sont diffusés aux parents de l'EEB1. Ce vecteur de communication existe sur les deux sites que comporte l'établissement mais avec une régularité accrue sur celui de Berkendael. A Uccle, l'idée est de continuer ce qui a été initié l'an dernier tout en améliorant le processus de création, la fréquence de publication / des envois et en imaginant éventuellement de nouveaux types de contenus (interviews, etc.).

Le groupe de travail « communication » devra, sur Uccle, continuer à s'intéresser à ces newsletters et garantir leur pérennité.

Membres : Julien Reichstadt, Guendalina Cominotti, Eszter Rumbold-Molnar, Simon Derry